

Bac Professionnel Travaux Publics (TP)



Le métier

Le titulaire du Bac Pro TP est *un collaborateur du chef de chantier et du chef d'équipe*. A terme, il est destiné à exercer ces fonctions d'encadrement. Il intervient dans de nombreux domaines sous le contrôle de sa hiérarchie :

- *Il participe à la préparation du chantier*: préparation des aspects techniques, il quantifie les besoins de l'équipe en matériels, matériaux et outillages, il applique les mesures de sécurité dans l'organisation des travaux.
- *Il suit et contrôle les travaux*: avancement du chantier, communication de proximité, contrôle de l'ouvrage en cours de réalisation et en vue de sa réception.
- *Il réalise des ouvrages*: il organise le poste de travail, répartit les tâches au sein de l'équipe, vérifie et réceptionne les livraisons de matériaux, matériels et outillages.
- *Il implante et trace*, pose la signalisation temporaire et les protections collectives.
- *Il réalise les terrassements*, tranchées ou fouilles, détecte, pose et assure les branchements des réseaux, réalise les corps de chaussée et les travaux de voirie.

Le programme de formation

Enseignement général

- Français/Histoire géographie
- Mathématiques/sciences
- Langue vivante étrangère (Anglais)
- Arts appliqués
- EPS

Formations complémentaires

- Prévention des risques liés à l'activité de physique (PRAP)
- Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)
- Sauveteur Secouriste du travail (SST)
- Travaux en hauteur (R408)
- Initiation à la conduite et entretien des mini-engins cat. 1 et 9

Enseignement professionnel

- Organisation et technologie
- Topographie
- Laboratoire de sols
- Réalisation d'implantation, réalisation des réseaux gravitaires, réalisation de maçonnerie de voiries, réalisation des structures de chaussée et des aménagements de surface
- Prévention Santé Environnement
- Economie et gestion

Contacts

- Coordinatrice Apprentissage
Mme Cindy REYNIER: cindy.reynier@ac-limoges.fr
- Conseiller en Formation Continue
M. Philippe FEYTIS: philippe.feytis@ac-limoges.fr

Le bac professionnel Travaux Publics prépare à la réalisation d'opérations de travaux publics. Cela recouvre une multitude d'activités telles que le terrassement, la voirie, la construction d'ouvrages béton ou acier, la création et le branchement de réseaux (eau, gaz, électricité, assainissement, etc.)

Durée

- **3 ans de formation**. L'année de 2^{de} est réalisée sous statut scolaire, dès la 1^{ère} possibilité de passer sous statut d'apprenti. Possibilité d'intégrer le bac pro TP en apprentissage en terminale sous réserve de place disponible.

Conditions d'entrée

- Elève sortant 2^{de} Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics.
- Apprentis titulaires d'un CAP.
- Admission sur dossier et/ou entretien.

Modalités

- Contrat d'apprentissage avec une entreprise des TP (statut salarié).
- 20 semaines par an en centre de formation soit 700 h.
- 32 semaines par an en entreprise (périodes de 3 ou 4 semaines).
- Parcours adapté et suivi individualisé des apprentis.
- Possibilité d'hébergement à l'internat ou en 1/2 pension au Lycée P. Caraminot.

Validation

- Contrôle en Cours de Formation (CCF).
- Examen ponctuel en culture générale et expression.
- Attestation de validation des acquis.
- Diplôme du Bac Professionnel TP (niv. 4).

Débouchés

- Vie active.
- Poursuite d'études en BTS TP.

Coût de la formation

- **9 000€/année de formation** (valeur indicative et non contractuelle).
- Prise en charge intégrale par les financeurs de la formation professionnelle dans le cadre de l'apprentissage.

Pôle Alternance—Lycée Pierre Caraminot

28, avenue B. de Ventadour—19300 Egletons—05 55 93 00 33